

## QU'EST-CE QU'UNE COTE

On dit que c'est l'adresse du livre  
Et c'est en partie vrai  
Mais c'est aussi beaucoup plus

Au CVM, comme dans la plupart des grandes bibliothèques, nous avons opté pour le système de classification de la Librairie du Congrès (LC) à Washington.

Dans ce cas, la cote est constituée d'une série de lettres et de chiffres qui nous révèlent essentiellement 3 choses :

1. D'abord un sujet, très général, représenté par une lettre de l'alphabet  
Ex : **B** pour la Philosophie

Souvent suivi d'une sous-catégorie, symbolisée par une seconde lettre  
Ex : **BC** pour la Logique, science développée par la philosophie

Puis un chiffre indiquant un aspect toujours plus précis de ce sujet  
Ex : **BC177** pour le raisonnement, l'argumentation, le jugement

2. L'auteur du document (plus rarement le titre) est quant à lui défini par le groupe constitué d'une lettre et d'un chiffre venant à la suite  
Ex : **BC177 B335** pour **B**aillargeon, Normand

3. Et enfin, la date, qui est celle de l'édition  
Ex : **BC177 B335 2006**

Soit la cote du Petit cours d'autodéfense intellectuelle de Normand Baillargeon publié en 2006 et dont la lecture du chap. 5 est particulièrement intéressante!

**La cote s'intéresse donc au contenu et permet de regrouper à proximité les uns des autres tous les documents de même nature traitant d'un même sujet. C'est ainsi qu'attiré par un livre on en découvre un autre.**

Cependant, la cote n'est pas une indication de support. Une cote semblable peut représenter un document audio-visuel, un livre, ou bien un CD-ROM, pourvu que ces documents traitent d'un même sujet.

Quant à la localisation du document (son emplacement dans ou en dehors de la bibliothèque) et sa disponibilité (prêté, en consultation...), il faut passer par la recherche à l'ordinateur pour les connaître. Mais ça, c'est une autre histoire...